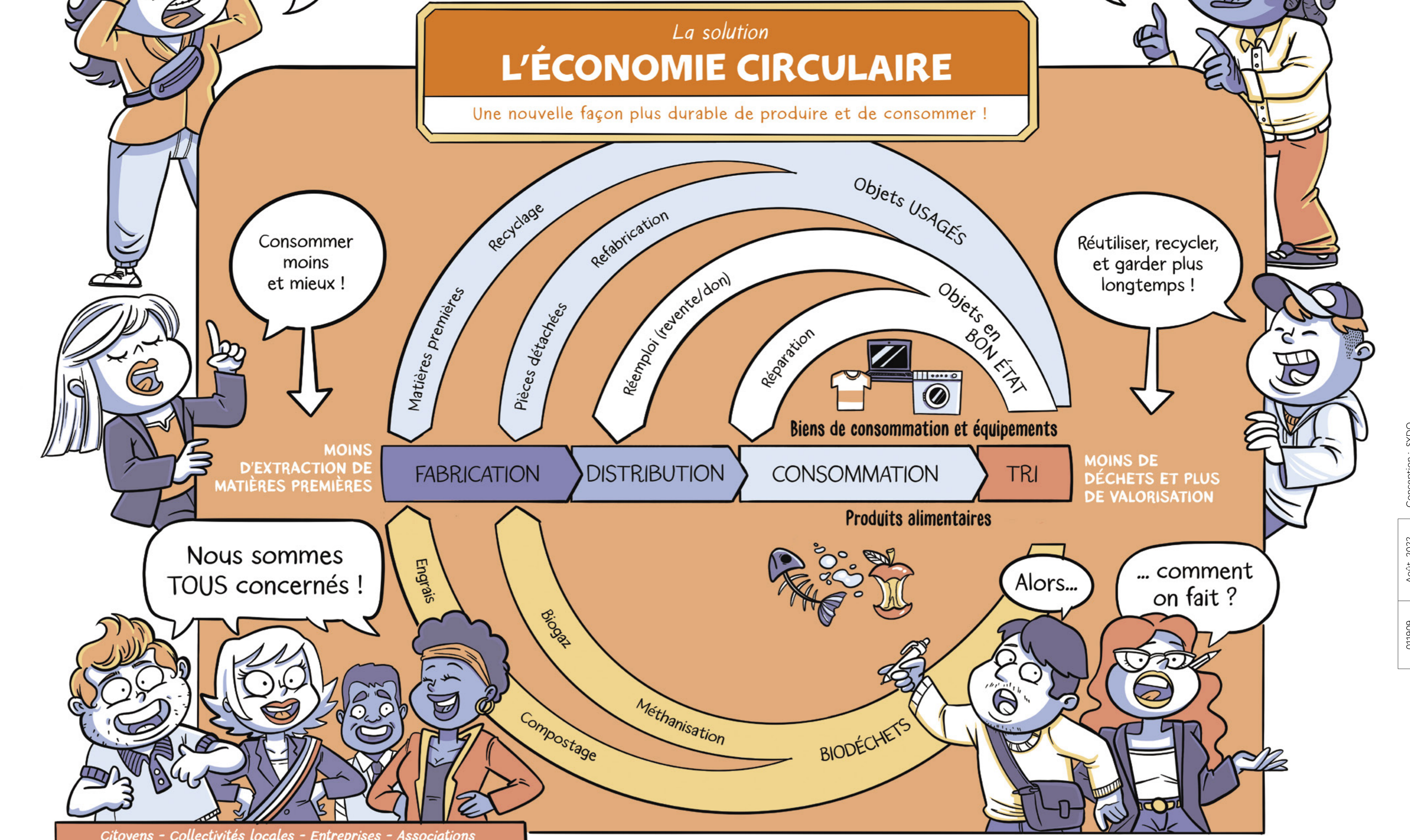
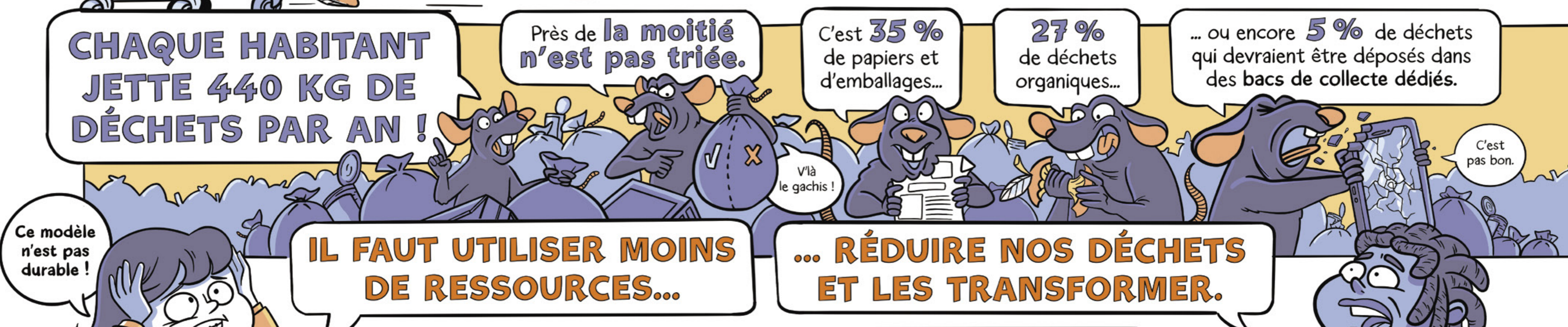


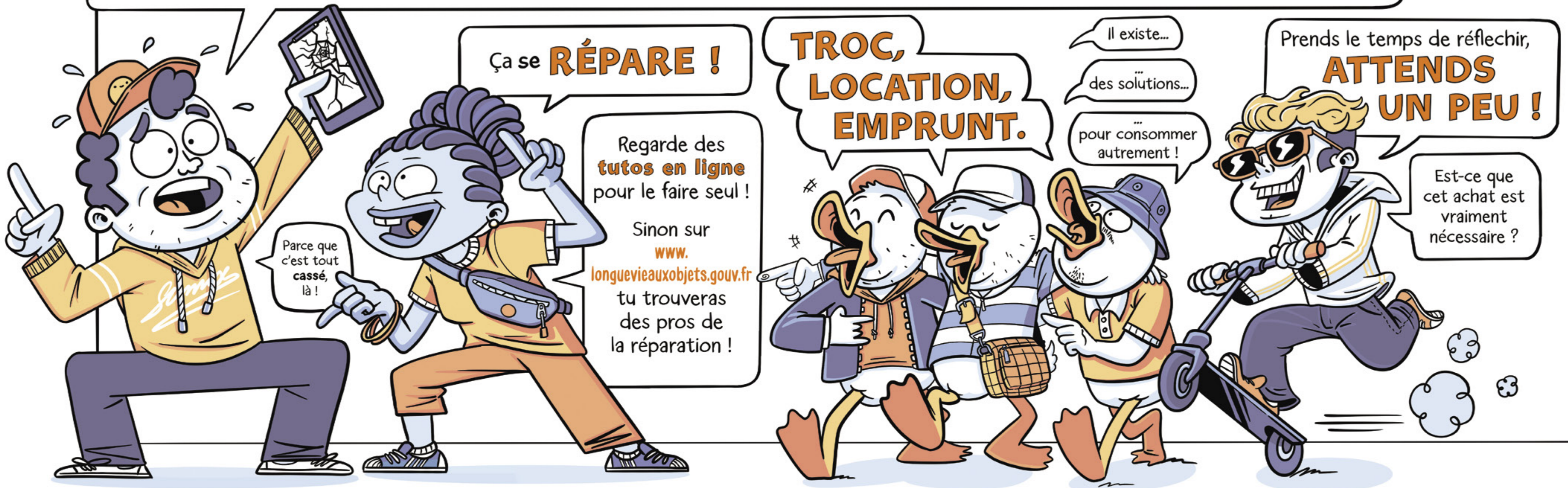
# MOINS DE DÉCHETS GRÂCE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE !



Citoyens - Collectivités locales - Entreprises - Associations

# LES BONNS GESTES POUR JETER MOINS

**EST-CE QUE J'AI VRAIMENT BESOIN D'ACHETER UN NOUVEAU PRODUIT ?**



**ET SI JE DOIS VRAIMENT ACHETER, COMMENT CHOISIR ?**



**QUELLE 2<sup>e</sup> VIE POUR MES OBJETS INUTILISÉS OU IRRÉPARABLES ?**



# BIEN TRIER POUR RECYCLER

## QUE FAIRE DES EMBALLAGES ?


Facile, ça va dans le **bac de tri**.

Ça permettra de valoriser en recyclant ces déchets !  
 Ils deviendront alors :

### Papiers et cartons

  
 Du papier, du papier toilette, des cartons d'emballages ou encore des matériaux d'isolation.

### Emballages métalliques

Un vélo, une trottinette, des chaises...  
  
 ... ou encore des pièces auto, des outils, des boîtes de conserve...

### Emballages plastiques

Chaque type de plastique est recyclé différemment !  
  
 Bacs poubelles, tubes de dentifrice...  
  
 bouteilles, couettes ou pulls en laine polaire...  
  
 Arrosoirs, bancs...  
 Ceci est un bouchon de bouteille !



## OÙ JE JETTE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

Il faut les mettre au **compost**.  
 Il peut être **individuel** ou **collectif** et ça permet de faire de l'engrais pour nourrir ma plante !  
 Une autre collecte en porte à porte peut exister.

## ET MES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES ?

Tu peux les **donner** ou **revendre** en ligne ou en vide grenier.  
 Et pour les textiles abimés ou pas, tu peux les déposer dans des **bornes de collecte** dans la rue, ou en **déchèterie**.  
 Comme vous pouvez le voir sur ce joli graphique, près de **60%** est revendu ou réutilisé, et le reste est recyclé...  
 ...en matières premières, comme des bobines de fil...  
 ...ou des chiffons.



## LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES...

...peuvent être **rapportés en magasin** lorsqu'ils sont hors service, ou déposés en **déchèterie** !  
 S'ils fonctionnent, on peut les **donner** à des proches, des associations ou en ressourcerie.  
 Les **revendre** marche bien aussi.

## LES PILES USAGÉES

doivent être déposées dans un **bac de collecte dédié** !  
 Vous les trouverez en magasin, en déchèterie, dans votre école, en entreprise ...

**En France, la moitié de nos déchets ménagers ne sont pas triés !**

Ils ne sont donc pas recyclés, mais sont incinérés ou mis en décharge...



Vous avez d'autres produits dont vous ne savez pas quoi faire ?  
 Il existe d'autres filières de tri, rendez-vous sur le site :  
**WWW.QUEFAIREDEMESEDECHETS.FR**



**On peut faire mieux, il existe une solution pour chaque déchet !**